



Saint-Paul-en-Chablais, le 26 février 2026

A l'attention des membres du Conseil Municipal

Je vous informe que le conseil municipal se réunira, en séance publique, le :

Judi 05 Mars 2026 à 19h
à la salle du conseil de la mairie

Je vous remercie de bien vouloir être présents et vous prie de croire, cher(e) collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Bruno GILLET



ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du PV de la séance du 10 février 2026
- 2 Maison Bordas : Convention bail constitutif de droits réels
- 3 Stade de foot : Prolongation convention occupation avec Mairie de Marin
- 4 Eclairage public : Programme travaux
- 5 Questions diverses
- 6 Agenda